

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 août 2022

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 25/08/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 9	Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 11	
Pour: 11	Représentés: Guy ALBRAND par Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI
Contre: 0	
Abstentions: 0	Excusés: Absents: Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Subvention au SIVU Venterol-Piégut : versement d'un 2ème acompte - DE_2022_050

Le Maire rappelle au conseil municipal que les communes de Venterol et Piégut se sont engagées à verser une subvention au SIVU Venterol-Piégut afin de maintenir l'équilibre budgétaire de ce dernier et de pallier à son manque de trésorerie, il propose de verser un 2ème acompte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser la somme de 4 921,42 € (5 000 - 78,58 € de frais postaux).
- DIT que cette somme sera imputée à l'article 65737 du BP 2022.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/09/2022
004-210402343-20220829-DE_2022_050-DE